



RAPPORT DU

CONSEIL MUNICIPAL du 15 janvier 2024

18H30 à La Salle des Fêtes

MUNICIPALITÉ

Retrait d'un Adjoint
Élection d'un Adjoint

ANTENNE RELAIS

Implantation d'une antenne relais

CONVENTIONS

Modification convention de subvention à l'achat des composteurs

ETAIENT PRESENT.E.S :

Mesdames Karel Arnau, Émilie Beynet, Martine Bouche, Sylvie Burgio, Carole Delafontaine, Huguette Denis, Jessie Halli, Nathalie Jasse, Naïma Ouragh, Marie-Pierre Vaselli

Messieurs Steeven Arene, Maurice Benoît, Patrick Cheruel, Frédéric Daragnes, Jacques Demanse, Mathias Durand

PROCURATIONS :

Thibault Baccherini à Karel Arnau

Régis Agret à Frédéric Daragnes

Secrétaire de Séance : Jacques Demanse

ABSENT.E.S :

Joseph Lo Negro

VALIDATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Y a-t-il des remarques à faire ?

Pas de remarques, validé à l'unanimité.

MUNICIPALITÉ

Retrait d'un Adjoint

Rapporteur Jacques Demanse

Au terme de nombreuses années au service de la Collectivité pour lesquelles Monsieur le Maire remercie tous les Adjointes pour le travail effectué au plus près des Sauveterrois, il sollicite aujourd'hui le remplacement des Adjointes ayant effectué plusieurs mandats.

Quatre Adjointes sont concernés, trois ont démissionné, la quatrième n'a pas souhaité donner sa démission.

Au 1^{er} janvier 2024, Monsieur le Maire a ainsi retiré ses délégations de fonctions et de signature à Madame Huguette Denis.

Conformément à la réglementation, il sollicite aujourd'hui le conseil municipal en vue de retirer la fonction de troisième Adjointe à Madame Huguette Denis.

L'avis des membres du conseil est sollicité.

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte du retrait d'une délégation de fonction et de signature à Madame Huguette Denis, Adjointe au Maire ; de se prononcer du maintien ou du retrait des fonctions d'Adjointe de Madame Huguette Denis, Adjointe au Maire.

Un vote à bulletin secret est organisé.

Se proposent et sont désignés comme :

Secrétaire du bureau de vote : Sylvie Burgio

Comme Assesseurs : Patrick Cheruel, Frédéric Daragnes

Accord des membres du conseil à l'unanimité pour le vote à bulletin secret et les désignations de secrétaire et assesseurs.

S'ensuivent les opérations de vote, d'émargements, de dépouillement et l'annonce des résultats :

Nombre de votants	18
Nombre d'enveloppes dans l'urne	18
Nombre de votes retrait de fonction d'Adjointe	10
Nombre de votes maintien des fonctions d'Adjointe	7
Nombre de votes nul (deux bulletins différents)	1

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue

PREND ACTE du retrait d'une délégation de fonction et de signature à Madame Huguette Denis, Adjointe au Maire,

DÉCIDE de faire cesser les fonctions de Madame Huguette DENIS en tant qu'Adjointe au Maire.

Si les membres du conseil municipal suivent l'avis de Monsieur le Maire, il faut ensuite nommer un troisième Adjoint en remplacement de Madame Huguette Denis, Monsieur le Maire propose la candidature de Madame Jessie Halili à la fonction de troisième Adjointe.

L'élection a lieu en deux temps et sur 3 votes :

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir délibérer et voter

- Sur le maintien du nombre d'adjoints conformément à la délibération du 23 mai 2020,
- Sur le rang qu'occupera le nouvel adjoint,
- Pour désigner un nouvel adjoint au Maire au scrutin secret à la majorité absolue.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE à la majorité (3 contre : Emilie Beynet, Mathias Durand, Nathalie Jasse) de maintenir le nombre d'Adjoints à 5.**
- **DECIDE à la majorité (3 contre : Emilie Beynet, Mathias Durand, Nathalie Jasse) de maintenir le nouvel adjoint au même rang que le précédent.**

Après appel à candidature Madame Jessie Halili se présente, il est procédé au déroulement du vote.

S'ensuivent les opérations de vote, d'émargements, de dépouillement et l'annonce des résultats :

Résultat du 1^{er} tour du scrutin :

Nombre de conseillers municipaux présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants	18
Nombre d'enveloppes dans l'urne	18
Nombre de bulletins blancs	03
Nombre de votes nul au titre du L.66 du code électoral	03
Nombre de suffrages exprimés	12
Majorité absolue	10

Madame Jessie HALILI ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée 3^{ème} Adjointe et a été immédiatement installée

ANTENNE RELAIS

Implantation d'une antenne relais

Rapporteur Frédéric Daragnes

Vous trouverez en pièce jointe, les documents d'implantation de l'antenne relais, telle que cette implantation a été négociée en Préfecture, en vue de fournir un réseau téléphonique à l'ensemble des Sauveterrois.

Il s'agit aujourd'hui de valider ce projet d'implantation d'antenne relais TDF sur la parcelle AW 001 pour une surface d'environ 300 m² vendue par la Commune à TDF pour un montant de 10 000 €.

Il est à mentionner que tous les frais de d'études, de géomètre, de construction, de protection, d'entretien et d'actes seront à la charge de TDF.

Il convient aujourd'hui d'autoriser Mr le Maire à signer tous les documents afférents à ce projet

L'avis des membres du conseil est sollicité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **AUTORISE la vente de 300 m² de la parcelle AW 0001 au profit de TDF en vue d'y implanter une antenne relais TDF, pour un montant de 10000 euros**
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce projet.**

CONVENTIONS

Modification convention de subvention à l'achat des composteurs

Rapporteur Karel Arnau

La convention de subvention pour l'achat de composteur nécessite d'être modifiée en ce sens que ces composteurs doivent être achetés auprès de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon et non auprès du SMICTOM Rhône-Garrigues.

L'avis des membres du conseil est sollicité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité moins une voix contre (Carole Delafontaine) de modifier la charte conditionnant le soutien financier à l'acquisition d'un composteur individuel.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil municipal est levé à 19h46